

Conseil Municipal

Le lundi 4 septembre 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile et RAIMBAULT Martine ;

MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absentes excusées : Mmes BARDY Marie-Christine et CHARPENTIER Céline.

Absente excusée avant délégué pouvoir : Mme TAILLANDIER Armelle ayant délégué pouvoir à Mme RAIMBAULT Martine.

Secrétaire de séance : Mme CROS Patricia.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE : le Conseil Municipal, après avoir visité les nouveaux locaux opérationnels depuis ce matin est informé que le nombre d'enfants accueillis (aussi bien au restaurant qu'à l'accueil périscolaire) est déjà au maximum des effectifs prévus, le Maire remercie le Conseil Municipal pour son soutien ainsi que Mme RAIMBAULT pour son implication sans faille. Le revêtement de la partie basse de de la cour de l'école rue de la Mairie va être refait suivant le devis reçu pour ces travaux (décision acceptée à la majorité des membres présents moins une abstention).

L'inauguration pourrait être prévue durant les vacances scolaires de Toussaint. Le revêtement du sol des deux classes rue de la Mairie a été remplacé durant cet été.

SPECTACLE DE RUE 2018 : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accueillir le spectacle de rue pour l'édition 2018 prévue les 30 juin et 1^{er} juillet.

POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE : le Maire expose à l'assemblée qu'un surcroît de travail dû à la démarche « zéro pesticide » dans laquelle la commune de Menetou-Salon s'est engagée, est à considérer. Par ailleurs des aides dans l'encadrement de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire seront prévisibles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal du bon déroulement du centre de loisirs au mois de juillet avec une bonne fréquentation. Une réunion avec le personnel a eu lieu dernièrement afin de définir les tâches de chacun pour que les enfants soient accueillis le mieux possible. La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions et 143 élèves sont inscrits cette année. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions. Les TAP ont repris aujourd'hui avec une nouvelle organisation : TAP prévus le lundi de 14 h 30 à 16 h 00 pour les plus de 6 ans et pour les plus petits deux créneaux sont prévus : le lundi et le jeudi de 15 h 15 à 16 h 00.

L'adjointe chargée de la communication et des animations donne le bilan des animations du 14 juillet et remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication. Elle fait part des diverses animations à venir : accueil des nouveaux arrivants le vendredi 15 septembre prochain dans les nouveaux locaux de l'accueil périscolaire, du repas des Aînés prévu le samedi 2 décembre. Le Conseil Municipal choisit le menu qui sera servi. Environ 1 300 : c'est le nombre de visites du site internet de la Commune chaque jour !

INFORMATIONS DIVERSES :

Un petit terrain de pétanque sera aménagé cet hiver à l'Etang communal de Farges.

Un courrier sera prochainement adressé aux vigneron concernant les rejets effectués dans le réseau d'assainissement collectif lors des vendanges. La mise en place d'une mesure de trop plein est prévue sur le poste de relevage du Moulin du Sault (à côté de l'ancienne station d'épuration). Ces mesures sont prises suite à un rappel de la Préfecture du Cher quant au bon fonctionnement de la station d'épuration.

Le Maire indique à l'assemblée que les travaux de construction des ateliers municipaux ont repris aujourd'hui. Ceux de la recyclerie communautaire quant à eux débiteront demain mardi 5 septembre.

Séance levée à 22 h 30.